PRDA Junior 2018 - 1ère phase réussie !

2 équipes ENTPE lauréates du PRDA Junior !

Le Plan recherche et développement amiante (PRDA) est l'un des 3 programmes prioritaires de l'État en faveur de la rénovation et de l'efficacité énergétique des bâtiments. Ses moyens financiers sont consacrés à accompagner la R&D pour lever les freins spécifiques à la rénovation dus à la présence d'amiante.

À l'automne 2017 a été lancé le **PRDA Junior, dispositif de soutien spécifique aux idées puis aux projets issus des établissements d'enseignement supérieur.**

Ce PRDA Junior est organisé en 2 phases :

- une 1ère phase d'Appel à manifestation d'intérêt (AMI), qui vient de se terminer.
- une 2nde phase d'Appel à projets, à partir de l'automne 2018, qui soutiendra les idées portées par les lauréats de l'AMI jusqu'à la mise au point de

prototypes opérationnels.

Ce sujet fondamental du désamiantage ne pouvait que motiver les étudiants du Mastère spécialisé GBBV Green Buildings-Bâtiments verts de l'ENTPE. Organisés en 2 équipes, ils ont soumis 2 projets, nommés Exosecure et UMC, des projets déclarés lauréats par le jury !

Toutes nos félicitations aux 2 équipes pour leur dynamisme, leur énergie et leur implication dans ces projets !

Après ce très beau succès s’ouvre la phase de R&D et toutes les questions – scientifiques et techniques – qu’elle ne manquera pas de soulever.

A suivre donc…

Les 8 thématiques du PRDA Junior

- Détection et mesure de l’amiante dans l’air
- Détection et mesure de l’amiante dans les matériaux
- Interventions en présence d’amiante
- Travaux de retrait de matériaux amiantés
- Solutions d’encapsulage / recouvrement
- Equipements de protection individuelle et moyens de protection collective
- Collecte et stockage des déchets amiantés
- Neutralisation des déchets amiantés